

MAI 1996

COMMUNE DE LABBEVILLE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
B.I.M. n° 4

*Le mot du Maire*

*Voici déjà le 4ème bulletin municipal et je tiens tout d'abord à attirer votre attention sur les contraintes de toute nature, notamment financières que les communes doivent supporter.*

*En effet, les dotations de l'Etat se limitent au mieux à une progression de l'inflation. Dans le même temps, les charges augmentent et les transferts de charges de l'Etat vers les communes se multiplient. Parallèlement, les contraintes imposées par les textes en particulier dans le domaine de l'Environnement (traitement des ordures ménagères, développement des réseaux d'assainissement...) entraînent des investissements locaux disproportionnés pour nos ressources.*

*Contenir les dépenses publiques est un exercice difficile. La chasse aux dépenses non indispensables devient dans ce contexte une nécessité.*

*Voici pourquoi il nous faut gérer avec prudence le budget communal que nous vous explicitons plus loin, sans toutefois renoncer aux investissements prévus.*

*Malgré ces difficultés, je suis persuadée qu'avec la participation de tous, votre équipe municipale saura trouver des solutions sur le terrain en faisant preuve d'écoute, d'attention et d'imagination.*

~ o O o ~

INFORMATIONS COMMUNALES

1°) Travaux, rue du Grand Biard

Ils sont actuellement dans une période de finition, les gros travaux s'étant achevés dans les délais prévus, malgré un retard au démarrage. Nous avons pu obtenir, non sans peine ni frais supplémentaires (voir au Budget), l'enfouissement des lignes Télécom sur toute la longueur de la voie, prévu initialement jusqu'à mi-longueur; des subventions ont été sollicitées auprès du Département, de France Télécom et de la Région sans que nous puissions toutefois avoir des assurances pour cette dernière, en raison des nouvelles orientations budgétaires.

## 2°) SICAE

Cette société procède actuellement (sur son budget) à l'enfouissement de la ligne moyenne tension, Grande rue, entre le monument aux morts et le n° 24 avec la construction d'un nouveau transformateur dans la butte, en face du numéro 24.

D'autre part, elle nous a demandé une extension de son installation de la Croix Baptiste par la construction d'un nouveau bâtiment dont l'esthétique d'ensemble a été étudiée pour s'intégrer le mieux possible dans l'environnement.

Ces travaux ont pour but d'améliorer l'approvisionnement électrique de la commune et de la Vallée du Sausseron.

## 3°) Nouvelle Mairie

Plusieurs personnes nous ont questionné sur son emplacement : elle sera installée dans l'immeuble au n°1 Grande rue, à côté de l'église. Les travaux d'aménagement et de rénovation devraient démarrer en Septembre et durer environ 6 mois.

## 4°) Budget

Après une longue délibération, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 1996 dont les totaux se montent à 1.757.594 francs en fonctionnement et à 1.425.883 francs en investissement.

Nous vous précisons qu'en raison de l'augmentation de plusieurs postes et de la diminution des rentrées, tant en ce qui concerne les subventions que les bases de calcul des taxes, le Conseil Municipal s'est trouvé dans l'obligation d'augmenter la part communale des impôts locaux de 5.8%.

Ci-après, nous vous communiquons quelques-unes des augmentations que nous subissons de la part :

- des syndicats  
    dont SIISLFH (regroupement scolaire)  
    15.6%
  
- du service de sécurité (pompiers)  
    7.6%

sans oublier : l'augmentation de la TVA,

- l'affranchissement postal (près de 10.000 francs),
- l'informatisation (qui doit être opérationnelle au 1.01.97) : 30.000 francs environ
- la participation au collège d'Auvers : 125.000 francs environ

et les travaux importants qui avaient été programmés depuis plus de 2 ans et que nous ne pouvions plus différer plus longtemps au risque de perdre les subventions accordées .

Rue du Grand Biard : 350.045 francs et 227.830 francs dont il faut retrancher les subventions représentant approximativement 55%. ainsi que la TVA que nous ne récupérons que dans 2 ans.

Le remplacement des fenêtres des logements au dessus de l'école : 87.092 francs (moins une subvention de 54.102 francs).

La nouvelle Mairie dont la moitié seulement du montant des travaux est imputée en 1996 : 500.000 francs moins une subvention de 65% environ, ainsi que la TVA deux ans plus tard.

#### 5°) Sécurité

L'expérience du feu clignotant tentée rue du Grand Biard n'ayant pas été concluante ne sera pas poursuivi.

D'autre part, à l'entrée du village sur la route de Vallangougard, les panneaux 45km/h et interdiction de doubler seront remis en place, en même temps que la ligne blanche continue sera rétablie.

Par ailleurs, la DDE étudie un plan général et à longue échéance pour l'amélioration de la sécurité dans la traversée du village.

#### 6°) Enquête sur les boues

Nous transcrivons ci-dessous le texte que le Conseil Municipal a mis au point lors de la réunion du 22 Mars 1996.

#### ↳ **Epanchage des boues d'épuration des eaux**

Suite à l'enquête d'utilité publique, et après avoir pris connaissance des observations portées au registre d'enquête, les membres du Conseil Municipal sans ostracisme, sont d'avis de donner la préférence aux boues d'origine française, pour autant que celles-ci soient au minimum aux mêmes normes que les boues allemandes, et également déshydratées et désodorisées.

Il est également indispensable que les mairies reçoivent un exemplaire, chaque mois des analyses, en français, des boues épanchées sur leur territoire, ainsi que l'analyse des terres au début et à la fin de chaque campagne.

Ces dispositions ne remettent pas en question la confiance que nous mettons dans l'attitude sérieuse et responsable des agriculteurs.

#### 7°) Contrôle sanitaire des eaux de consommation

Eau de qualité bactériologique et physico-chimique conforme aux prescriptions réglementaires.

### Informations diverses

#### ↳ Rappel des heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi	9H30	12H30
Mardi	14H	19H
Jeudi	14H	17H

↳ Les nouveaux résidents dans la commune sont cordialement invités à se présenter en mairie pour toute information relative à leur installation.

➤ Demande et renouvellement des cartes d'identité et passeports : en prévision des congés de la secrétaire de mairie (12 Août-9 Septembre) nous vous recommandons de prendre vos précautions en tenant compte des délais administratifs (1 mois environ).

➤ Inscriptions scolaires

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école maternelle pour la rentrée prochaine peuvent prendre contact avec Madame la Directrice à partir du mois de Mai.

➤ Constructions

Nous ne saurions trop recommander à tous - résidents et non résidents - qui souhaitent construire ou modifier un bâtiment de passer en mairie pour toute information et/ou éventuellement s'adresser à la DDE de Marines. Nous vous remettons en annexe une brochure éditée récemment par cette administration.

➤ Voisinage et propreté du village

A l'entrée de la belle saison, nous vous rappelons quelques recommandations de bon voisinage : ne pas faire fonctionner d'engins bruyants ni faire de feu les dimanches et jours fériés.

Nous vous recommandons également de tenir propres les trottoirs et talus bordant vos propriétés, d'éviter, dans toute la mesure du possible, le vagabondage des chiens.

➤ Ordures ménagères

Il est interdit de mettre au ramassage les déchets végétaux, industriels (huile, peinture,...) gravats (plâtre, brique,...) les bombes aérosol.

ETAT CIVIL 1995
--------------------

Naissances

DEBUIRE Paul (Pontoise, 25.06.95)  
MARTIN Nolwenn (Pontoise, 27.09.95)  
LEMEL Benjamin (Ermont, 19.10.95)

Décès

RUBINI Jean (31.12.94)  
VETTER Anaïs épouse ALAIN (9.01.95)  
VALLET Siste (6.01.95)  
ALVAREZ Marie-Jacqueline épouse QUERNIARD (9.01.95)  
DELECAMBRE Adrienne épouse RENARD (6.11.95)

# DÉCHETTERIES ENVIRONNANTES EN ACTIVITÉ

## CHAMPAGNE SUR OISE

Zone industrielle du Paradis - CD - Direction Person  
95300 Champagne sur Oise - Tél. 34.70.16.09

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE - Fermeture les jours fériés  
Du lundi au vendredi : 10H00-12H30 / 14H00-18H00  
Samedi : 9H00-12H30 / 14H00-18H00 - Dimanche : 9H00-12H30

### COMMUNE(S) AYANT ACCÈS À LA DÉCHÉTERIE :

Gratuit pour les particuliers des 10 communes du SICTOM de l'Isle-Adam et des 11 communes du SICTOM de Normes.  
Payant pour les particuliers et petits artisans de toute autre commune.

### DÉCHETS ADMIS :

Encombrants	•	Textiles	•
Déchets végétaux	•	Pneus	•
Gravats	•	Huiles	•
Bats	•	Batteries	•
Ferrailles	•	Piles - bobines	•
Froider	•	Médecaments	•
Carton	•	CFC (maçoi)	•
Verre	•	Aérosol	•
Plastique	•	Autres DMS*	•

\* DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

## OSNY

Chemin des moines - 95000 Osny

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE  
Du lundi au vendredi : 10H00-12H00 / 14H00-18H00  
Samedi : 10H00-18H00 - Dimanche : 10H00-18H00

### COMMUNE(S) AYANT ACCÈS À LA DÉCHÉTERIE :

Particuliers des 11 communes du S.A.N. de Cergy : Cergy - Courmarchais - Éragry sur Oise - Jouvé le Moutier - Ménuicourt - Saint Ouen l'Aumône - Osny - Fuisieux - Fontaine - Neuville - Vaureci

### DÉCHETS ADMIS :

Encombrants	•	Textiles	•
Déchets végétaux	•	Pneus	•
Gravats	•	Huiles	•
Bats	•	Batteries	•
Ferrailles	•	Piles - bobines	•
Froider	•	Médecaments	•
Carton	•	CFC (maçoi)	•
Verre	•	Aérosol	•
Plastique	•	Autres DMS*	•

\* DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

## SAINT OUEN L'AUMONE

Zone d'activité des Bémunes - Avenue du Fief - 95310 Saint Ouen l'Aumône  
Tél. 34.41.43.09

### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : 10H00-12H00 / 16H00-18H00  
Samedi : 10H00-18H00 - Dimanche : 10H00-18H00

### COMMUNE(S) AYANT ACCÈS À LA DÉCHÉTERIE :

Particuliers des 11 communes du S.A.N. de Cergy : Cergy - Courmarchais - Éragry sur Oise - Jouvé le Moutier - Ménuicourt - Saint Ouen l'Aumône - Osny - Fuisieux - Fontaine - Neuville - Vaureci

### DÉCHETS ADMIS :

Encombrants	•	Textiles	•
Déchets végétaux	•	Pneus	•
Gravats	•	Huiles	•
Bats	•	Batteries	•
Ferrailles	•	Piles - bobines	•
Froider	•	Médecaments	•
Carton	•	CFC (maçoi)	•
Verre	•	Aérosol	•
Plastique	•	Autres DMS*	•

\* DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

## CERGY

Boulevard de la Paix - Angle - Bois Carré - 95800 Cergy - Tél. 30.70.49.29

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE - Fermeture les jours fériés  
Du lundi au vendredi : 10H00-12H00 / 14H00-18H00  
Samedi : 10H00-18H00 - Dimanche : 10H00-18H00

### COMMUNE(S) AYANT ACCÈS À LA DÉCHÉTERIE :

Particuliers des 11 communes du S.A.N. de Cergy : Cergy - Courmarchais - Éragry sur Oise - Jouvé le Moutier - Ménuicourt - Saint Ouen l'Aumône - Osny - Fuisieux - Fontaine - Neuville - Vaureci

### DÉCHETS ADMIS :

Encombrants	•	Textiles	•
Déchets végétaux	•	Pneus	•
Gravats	•	Huiles	•
Bats	•	Batteries	•
Ferrailles	•	Piles - bobines	•
Froider	•	Médecaments	•
Carton	•	CFC (maçoi)	•
Verre	•	Aérosol	•
Plastique	•	Autres DMS*	•